

REUNIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Présents : Yvan PETIT, Bourgmestre-Président.

Didier ROUARD, Fabienne ROBA, Jean HYAT, Echevins.

Michel JÉRÔME, Eugène BRASSEUR, Marie-Claude ABSIL, Pierre LEDENT, Hervé RONDIAT, Christophe LONNOY, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Geneviève GODFRIN, Christian LAMBERT, Christian ALEXANDRE, Conseillers communaux.

M. Pierre LEBRUN, Secrétaire communal.

Séance du 07 février 2007

Tous présents

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique,

1. PROCES-VERBAL

approuve le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2006.

2. ELECTION DES MEMBRES DU CPAS - VALIDATION

Prend connaissance de la notification datée du 24.12.06 par laquelle le Collège Provincial a validé la désignation des membres du Centre Public d'Action Sociale en date du 04.12.06.

3. FABRIQUE D'EGLISE DE GENDRON

émet un avis favorable au budget 2007 de la Fabrique d'église de Gendron

Recettes	Dépenses	Intervention commune
14.904,92	14.904,92	12.841,97

4. VOTE D'UN SECOND DOUZIEME PROVISoire

Autorise le Collège communal à effectuer pour l'année 2007, les dépenses nécessaires à concurrence d'un second douzième des allocations correspondantes portées au budget ordinaire de 2006 pour engager et payer les dépenses strictement obligatoires ainsi que celles indispensables pour assurer la vie communale des établissements.

5. Par 11 voix Pour et 4 abstentions :

TAXES

ET

REDEVANCES

arrête différents règlements-taxes et redevances pour les exercices 2007 à 2012

6. à l'unanimité :

ZONE DE POLICE LESSE ET LHOMME

Accorde une dotation de 298.313,22 € à la zone de police Lesse et Lhomme pour l'exercice 2007.

7. CPAS

Approuve :

- Le bilan au 31.12.05 au montant de 276.156,97 €
- Le compte de résultats au 31.12.05 au montant total de 1.247.712,36 €
- Le compte budgétaire 2005, soit à l'ordinaire un résultat en boni de 114.579,44 € pour un résultat comptable de 141.917,38 et à l'extraordinaire un résultat budgétaire égal à 0 € pour un résultat comptable de 0 €
- Les tableaux de crédits reportés de l'exercice 2005 au service ordinaire 2006 pour un montant de 27.337,94 € et au service extraordinaire pour un montant de 0 €.

Approuve la modification budgétaire ordinaire suivante pour l'exercice 2006 :

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après budget initial	1.287.267,00	1.287.267,00	
>	195.528,01	213.472,16	- 17.944,15
<	30.000	47.944,15	+ 17.944,15
Nouveau résultat	1.452.795,01	1.452.795,01	0

8. DOMAINE PROVINCIAL DE CHEVETOGNE – CONVENTION DE PARTENARIAT

Approuve une convention de partenariat avec la Province de Namur dans le cadre d'une vente décentralisée des vignettes annuelles d'accès au Domaine de Chevetogne, à un tarif préférentiel pour les habitants de Houyet, pour les années 2007 à 2010 inclus.

9. CONTRAT DE DENEIGEMENT

Décide de conclure un contrat de déneigement avec M. Stéphane DAMANET, rue Champs du Moulin 4 à 5562 Custinne pour les voiries communales suivantes : CELLES (Village, Hubaille, Trussogne, Trou de Vêves, Gendron, bry, Mahenne) – CUSTINNE (Village, Payenne, Ver) – HULSONNIAUX (Aiguilles de Chaleux, Ferme du Bois de Chaleux).

10. CIRCULATION ROUTIERE A CELLES

Arrête le règlement de circulation routière complémentaire suivant :

« Dans la rue St-Hadelin à Celles :

- une zone 30 est établie en conformité avec les plans joints ;
- la circulation est interdite à tout conducteur, sauf les cyclistes, depuis son n°16 – route de Neufchâteau – à et vers la rue de Vêves ;
- la circulation est interdite à tout conducteur, sauf les cyclistes, depuis son n°12 à et vers son n°5 – route de Neufchâteau
- ces mesures seront matérialisées par le placement de signaux F4a, F4b, F19 avec panneau additionnel M4, C1 avec panneau additionnel M2, D1 avec panneau additionnel M2

11. EGLISE DE HOUR

Approuve comme suit le décompte final des travaux de restauration intérieure de l'église de Hour :

États d'avancement totaux + avenants (TVAC)	132.467,10 €
Honoraires	10.228,92 €
Coordination sécurité	711,60 €
Dépense totale	143.407,62 €

Décide de contracter un emprunt complémentaire pour le financement du solde de la dépense.

12. EGLISE DE CELLES

Approuve de décompte final des travaux de restauration des toitures et des maçonneries extérieures de l'église romane à Celles au montant de 189.252,55 € TVAC et la dépense totale à 217.051,41 € TVAC (honoraires et coordination sécurité-santé : 27.798,86 €).

Décide de contracter un emprunt complémentaire pour le financement du solde de la dépense.

13. TRAVAUX DE VOIRIE 2005

Approuve le décompte final des travaux d'entretien de la voirie en 2005 :

Montant du décompte avec TVA et révisions :	76.821,62 €
Amende pour retard d'exécution :	- 2.603,13 €
Total général (hors honoraires)	74.218,49 €

14. CAMPING DE LA LESSE

Approuve l'avenant n°2 au contrat d'agglomération n°172-06 reprenant les modifications du plan triennal 2004-2006, à savoir les travaux d'égouttage du camping de la Lesse à Houyet ainsi que l'inscription des susdits travaux dans le nouveau mode de financement.

15. TRAVAUX FORESTIERS 2007

Approuve au montant de 7.900 € le devis de travaux forestiers non subventionnés à effectuer en 2007 dans les bois communaux soumis au régime forestier.

16. ECHANGE DE PARCELLES A CIERGNON

Marque son accord de principe quant à l'échange de parcelles agricoles à Ciergnon (15 ares dans section C, n°217n ↔ 15 ares dans section C, n°210 c, entre M. Jules LEFEBVRE et la commune, étant entendu que tous les frais à résulter de cette opération immobilière devront être pris en charge par le demandeur.

17. VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE A CIERGNON (partie)

Décide de vendre de gré à gré aux personnes suivantes la parcelle communale sise à Ciergnon, cadastrée section C, n°200W² (partie), aux clauses et conditions des projets d'acte et suivant la superficie ci-après, tous les frais à résulter de cette opération immobilière étant à charge des acquéreurs :

Lot n°1	1a43ca	M. et Mme N. COLART	357,50 €
Lot n°2	2a75ca	M. et Mme F. GEUDEVERT	687,50 €
Lot n°3	4a04ca	M. F. BEGUIN	1.10,00 €
Lot n°4	4a73ca	M. et Mme J. VILLÉ	1.182,50 €
Lot n°5	4a67ca	M. et Mme S. DEJARDIN	1.167,50 €
Lot n°6	5a96ca	M. Albert GRAIDE	1.490,00 €

18. VENTE D'UN BATIMENT COMMUNAL A HULSONNIAUX

Autorise la vente de gré à gré des biens situés à Hulsonniaux, rue du Centre n°21, cadastrés section A, n°368d, 368^e et 366a, d'une contenance totale de 13a60ca, à Mme Caty CHARPENTIER et à M. Ronald SABEAU, pour une somme de 59.000 € aux clauses et conditions du projet d'acte joint, tous les frais à résulter de cette opération immobilière étant à charge des acquéreurs.

19. CESSION GRATUITE D'UNE PARCELLE A MESNIL-ST-BLAISE

Décide de céder gratuitement à la société IDEG une superficie de 10ca dans la parcelle communale sise à Mesnil-St-Blaise, cadastrée section C, n°117/03c (lot A), en vue d'y construire une cabine nécessaire à l'alimentation électrique du lotissement HELLINCKX, cette cession étant consentie pour cause d'utilité publique aux clauses et conditions du projet d'acte, les frais, droits ou honoraires à résulter de ce dossier étant supportés par IDEG et par les époux HELLINCKX-MARCHAL, chacun pour moitié.

20. SUPPRESSION D'UN SENTIER VICINAL A HEROCK

Propose au Collège Provincial de supprimer le sentier vicinal n°37 à Hérock et d'aliéner les excédents résultant de cette suppression conformément au dressé par le Service Technique Provincial.

21. ECOLE DE MESNIL-ST-BLAISE

Approuve les contrats à conclure avec l'INASEP portant sur l'étude et la mission de coordination sécurité et santé pour les travaux de restauration des toitures et des menuiseries extérieures de l'école de Mesnil-St-Blaise, aux conditions suivantes :

Étude : honoraires fixés à 9,6% du montant global des travaux estimé à 40.000 € HTVA.

Coordination projet et réalisation : honoraires fixés à 0,65%.

22. LOTISSEMENT A WANLIN

Approuve le cahier spécial des charges ayant pour objet l'élaboration d'un dossier complet nécessaire à la création d'un lotissement dans les parcelles communales situées à Wanlin, cadastrées section A, n^{os} 67 4^e et 676z², d'une contenance totale de 2ha18a40ca (ancien terrain de football) (marché par procédure négociée).

23. PCDR à CELLES, WANLIN et FINNEVAUX

Ratifie les délibérations du Collège communal du :

- 14 novembre 2006 approuvant la convention-exécution 2006B relative à l'aménagement d'espaces de convivialité à Celles et à Wanlin ;
- 20 septembre 2006 approuvant la convention-exécution 2006A relative à l'aménagement de la maison de village de Finnevaux ;

dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural

24. COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Décide de maintenir à 26 le nombre des membres effectifs composant la Commission Locale de Développement Rural et définit comme suit la composition du quart communal :

Membres effectifs	Membres suppléants
PETIT Yvan (Bourgmestre-Président)	JAMIN Nathalie
ROUARD Didier	ALEXANDRE Christian
ROBA Fabienne	JÉRÔME Michel
GODFRIN Geneviève	BRASSEUR Eugène
ABSIL Marie-Claude	LAMBERT Christian
LEDENT Pierre	LONNOY Christophe

25. INTERCOMMUNALES ET ASSOCIATIONS DIVERSES – DESIGNATIONS

Procède aux désignations nécessaires au sein de diverses Intercommunales et associations dont la commune est membre.

A huis clos, ratifie diverses délibérations du Collège communal concernant des désignations temporaires dans l'enseignement.